



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 17 septembre 2019

Monsieur Ludovic LEGRY,
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional de
Mathématiques
Réfèrent académique Informatique et Sciences du
Numérique

Rectorat

à

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
des collèges et lycées publics et privés

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Mél.

laurent.dhenin@ac-amiens.fr

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public et
d'accueil téléphonique :
De 8h00 à 12h30
Et de 14h00 à 17h00
du lundi au vendredi

Objet : concours en informatique « Amiens_3.2 ».

Dans la continuité du développement des enseignements d'informatique au sein des établissements scolaires ces dernières années et dans le cadre d'un partenariat possible avec l'association « l'heure de code », je vous propose un concours en algorithmique et programmation au sein de notre académie.

Ce dernier permettra de développer également les liaisons collèges-lycées au sein de vos établissements.

Une équipe de pilotage académique d'enseignants du secondaire et du supérieur est actuellement constituée.

Pour ce concours :

- les élèves travailleront en **groupes de 2, 3 ou 4** avec de préférence des groupes **mixtes collèges-lycées** (des inscriptions collèges seuls pourraient être acceptées);
- la liste des participants sera transmise – à laurent.dhenin@ac-amiens.fr au plus tard **avant les vacances de Noël** ;
- les collègues feront travailler dans les établissements les élèves sur l'ensemble de l'année et feront remonter au plus tard **avant les vacances de printemps** les noms des élèves du groupe le plus en réussite au sein de leur établissement – à laurent.dhenin@ac-amiens.fr ;
- nous inviterons les établissements participants à se réunir (collèges-lycées) dans le lycée de secteur pour travailler sur le projet **à l'occasion de la**

2/2

semaine du code (d'autres rencontres seront conseillées, une partie du travail étant menée à distance).

- la thématique retenue pour cette année scolaire est : « **un instrument incroyable** » ;
- une programmation est exigée et le langage retenu est **Python** ;
- des éléments de robotique, d'architecture, de numérique....pourront être développés ;
- une finale sera proposée dans un établissement d'enseignement supérieur courant mai 2020 avec des jurys constitués des membres de ce groupe : les groupes lauréats de chaque établissement participant y seront invités.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.



L. LEGRY